

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : COVÉA AERIS (A)

ISIN : FR0013312659

Initiateur : Covéa Finance, société de gestion du groupe Covéa

Site internet : www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur : Autorité des Marchés Financiers

Date : 27/03/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis.

En quoi consiste ce produit

Type : Fonds commun de placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

Objectifs du produit et moyens employés pour les atteindre : L'OPCVM cherche à obtenir, sur un horizon de 5 ans, une plus-value des investissements sur le marché Actions en privilégiant des valeurs européennes liées à l'environnement et ayant un impact favorable sur la qualité de l'air en raison de leur implication dans la réduction des émissions de GES et/ou de la faible intensité carbone de leurs activités, sélectionnées selon une approche ISR sans référence à un indicateur de référence. La gestion du fonds est active et discrétionnaire. En amont, sont exclues de l'univers les valeurs interdites conformément à la politique d'exclusion de la Société de gestion. En premier lieu, l'approche thématique conduit à sélectionner des sociétés répondant aux enjeux d'atténuation du changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air à travers 4 axes (sociétés à faibles émissions de GES, sociétés engagées dans la réduction des émissions de polluants atmosphériques, sociétés permettant d'améliorer la qualité de l'air et la réduction des GES, sociétés œuvrant pour la réduction des GES et l'amélioration de la qualité de l'air grâce à la mobilité durable). Le lien avec la thématique est apprécié à partir de l'activité de l'entreprise, des impacts environnementaux directs ou indirects de l'entreprise et/ou des engagements pris et communiqués par l'entreprise en matière environnementale. Sont exclues de l'univers de départ minimum 10% de valeurs non notées et/ou dont le lien avec la thématique n'est pas pertinent. L'approche ESG « best in universe » complète l'analyse extra-financière avec l'attribution d'une note moyenne ESG pondérée calculée à partir de chacun des piliers E, S et G conduisant à exclure minimum 20% des notations ESG les plus basses de l'univers (approche en sélectivité). Le fonds s'engage à surperformer son univers de départ pour les 2 indicateurs des piliers E (part d'entreprise ayant un objectif de réduction des émissions carbone) et G (diversité au sein du conseil d'administration). Les taux de couverture sont respectivement d'au moins 90% pour le 1er, et d'au moins 70% pour le 2nd. L'investissement s'effectue en retenant minimum 75% de valeurs ayant une note supérieure à 3 (sur une échelle de 1 à 5). La méthodologie ISR couvre 90% minimum du portefeuille (maximum 10% de titres non analysés). Ensuite, la Société de gestion procède à l'analyse financière en se fondant sur la stratégie globale dite "PEF" (Perspectives Economiques et Financières) qui élabore trois fois par an les grandes lignes directrices de la vision de la société de gestion sur les classes d'actifs dont elle a la responsabilité. Les comités de gestion ont pour but de construire le portefeuille et d'alimenter la réflexion sur le choix des valeurs à partir des conclusions du PEF. Un suivi dans le temps de l'évolution de l'intensité carbone du portefeuille est assuré, permettant de justifier d'une intensité carbone inférieure à celle du portefeuille global Actions de la société de gestion.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'est défini.

Catégories d'actifs :

Actions et/ou valeurs assimilées : minimum 75% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées éligibles au PEA émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Espace Economique Européen (EEE), de toutes tailles de capitalisation; jusqu'à 100% de l'actif net en petites/moyennes capitalisations. Les investissements dans des sociétés des pays membres/partenaires de l'OCDE (hors EEE) et les investissements dans les valeurs des pays émergents sont limités à 25% maximum de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des Etats membres de l'OCDE, ou par des émetteurs privés, de tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard & Poor's et équivalent Moody's ou Fitch). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 0 et 9.

Instruments financiers à termes et/ou conditionnels : jusqu'à 100% de l'actif net (futurs sur actions/indices/devise, options sur actions/indices/devise, swaps sur actions/indices/devise, change / change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et/ou de change.

Valorisation : quotidienne

Date d'échéance : OPCVM créé le 18/05/2018 pour une durée de 99 ans.

Investisseurs visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 5 ans, au marché des actions européennes. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les

investisseurs doivent connaître et accepter le risque de perte en capital lié aux variations de marché ainsi que le risque de liquidité en raison des investissements en actions de petites et moyennes capitalisations et de l'exposition aux marchés émergents.

Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

L'OPCVM est éligible au PEA.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

Risque matériellement pertinent non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de liquidité : Il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations et aux marchés de pays émergents. **Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 550 €	1 680 €
	Rendement annuel moyen	-84,53 %	-30,03 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 480 €	8 130 €
	Rendement annuel moyen	-25,21 %	-4,06 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 540 €	11 600 €
	Rendement annuel moyen	5,37 %	3,01 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 110 €	15 870 €
	Rendement annuel moyen	51,13 %	9,68 %

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est

atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	277,21 €	1 175,82 €
Réduction du rendement par an	2,79 %	2,05 %

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,60 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	158,40 €
Coûts de transaction	Il s'agit de la moyenne des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit sur les trois dernières années.	18,81 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS**. Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Autres informations pertinentes ?

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/nos-fonds/covea-aeris-c>. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.